Programme des bourses d'excellence

Le CRDT propose un programme de financement destiné aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

Les objectifs de ce programme sont de :

- Encourager la relève en recherche dans le domaine du développement territorial;
- Soutenir les étudiant.es présentant des profils d'excellence au tout début de leur parcours universitaire de 2e ou de 3e cycle.

Le programme attribue quatre bourses d'excellence par année financière du CRDT (1er septembre au 31 août) soit :

- **Deux bourses de 5 000$** chacune, pour les membres étudiant.es inscrit.es à temps plein dans un programme de maîtrise et complétant leur première session durant l'année de référence (session d'automne ou d'hiver);

- **Deux bourses de 10 000$** chacune, pour les membres étudiant.es inscrit.es à temps plein dans un programme de doctorat et ayant complété leur première session durant l'année de référence précédente.

⇨ À noter que l'année de référence est celle du calendrier universitaire. Elle débute à la fin août.

⇨ À noter qu'il y aura deux appels à candidatures, l'un à l'été (remise des bourses à l'automne) et l'autre à l'hiver.

Pour qui?

Le programme est ouvert à toutes les étudiantes et à tous les étudiants inscrit.es à la maîtrise ou au doctorat sous la direction d'un.e professeur.e membre du CRDT, ou en voie de s'inscrire sous leur direction.

En plus de la qualité globale du dossier de candidature et des pièces justificatives exigées, le ou la candidate devra déposer en cours d'année une demande de financement auprès d'un organisme subventionnaire (par ex. : FQRSC, CRSH) ou de son équivalent (par ex. : université, institut, centre de recherche, etc.).

Ces bourses d'excellence sont réservées pour des personnes qui ne bénéficient pas déjà d'une bourse du CRSH ou du FRQ pour le programme d'étude visé. Les candidat.es ayant reçu pour le même programme d'études supérieures un financement à l'inscription ne sont pas non plus admissibles à la bourse d'excellence du CRDT.

Critères

L'excellence du dossier académique sera évaluée selon les critères énumérés ci-dessous. Une attention particulière sera portée aux critères EDI pour l'octroi des bourses.

Critères d'évaluation
1. Dossier et parcours académique
Relevé de notes
Reconnaissances, prix, distinctions
Expériences et réalisations pertinentes (publications, communications, participation à des projets de recherche)
Lettre de soutien de la directrice ou du directeur de thèse
2. Proposition du projet d'études
Originalité, clarté et pertinence du projet d'études
Contribution à l'avancement des connaissances sur le développement territorial
Méthodologie et calendrier
Faisabilité et réalisme
Intention et réalisme d'un dépôt de demande de financement
3. Mobilisation scientifique et sociale
Contribution au transfert des connaissances sur le développement territorial
Contribution aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion
4. Situation d'EDI pouvant pondérer certains critères

Versements

Le versement de la bourse d'excellence sera effectué en deux temps :

- 50% lorsque sera fournie la preuve d'inscription à la session d'automne (après la date limite pour abandon);
- 50% après le dépôt d'une demande de financement, l'accusé-réception de l'organisme quant à un dossier complet en faisant foi.

Comment déposer ma demande?

Pour déposer une demande, veuillez utiliser le formulaire prévu à cette fin (voir ci-bas). Le faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : crdt@uqar.ca.

N’hésitez pas à communiquer avec le CRDT pour toutes questions.

À noter que la date limite est indiquée sur le site internet du CRDT : https://www.crdt.ca/recherches/appui-financier.

Formulaire d'inscription

Bourse d'excellence 2025-2026

Nom et prénom	
Programme d'études	Précisez votre cycle, votre domaine d'études, votre programme et votre université de rattachement.
Directrice ou directeur de thèse et institution de rattachement	La personne qui vous dirige doit être membre du CRDT. Une lettre de soutien de votre directrice ou directeur de recherche est exigée.
Date de fin des études	Précisez la date à laquelle vous vous êtes inscrit.e à ce programme et à quel moment vous terminerez vos études. Une preuve de votre inscription sera exigée pour le versement de la bourse.

Évaluation académique	Tous les relevés de notes universitaires sont exigés.
Reconnaissances, prix et distinctions	Fournissez la liste des prix, reconnaissances et distinctions obtenus, s'il y a lieu. Indiquer la date, le montant, l'organisme et/ou le contexte de ces reconnaissances.

Expériences et réalisations pertinentes	1. Indiquer les expériences de travail pertinentes, en précisant le titre d'emploi, la date, l'employeur et les réalisations importantes. 2. Précisez vos publications, communications et/ou participation à des projets de recherche depuis le début de votre parcours universitaire.

Proposition du projet d'études	Dans un texte de 600 mots maximum, expliquez votre projet d'études.
Méthodologie et calendrier	Décrivez brièvement votre cadre méthodologique et l'échéancier projeté pour la collecte des données (300 mots).
Contribution à l'avancement des connaissances sur le développement territorial	Dites en quoi votre recherche peut contribuer à l'avancement des connaissances sur le développement territorial (400 mots au minimum-600 mots au maximum).
Demandes de financement envisagées	L'octroi de la bourse du CRDT est tributaire du dépôt d'une demande de financement auprès d'un organisme subventionnaire reconnu ou de son équivalent. Auprès duquel anticipez-vous faire la demande, et à quel moment? Quelles sont les démarches déjà entreprises à cet effet?
Contribution au transfert des connaissances	Dites comment les résultats de votre recherche peuvent contribuer au transfert et au partage des connaissances en milieu de pratique.
Contribution aux principes EDI	Dites en quoi votre projet intègre un ou des principes d'équité, de diversité et l'inclusion tels que définis dans les Objectifs de développement durable des Nations-Unies et dans les plans stratégiques du FRQ. Objectifs de développement durable (un.org)

	frq_strategieedi_adm2026_fr-1.pdf
Situation d'EDI	Votre dossier doit-il faire l'objet d'une attention particulière en regard des principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion? Expliquer les circonstances qui devraient pondérer l'évaluation du jury, en regard des questions précédentes (celles pertinentes à votre cas).

Vous devez joindre à votre candidature :

- Une copie de tous les relevés de vos notes universitaires;
- La lettre de soutien de votre directrice ou de votre directeur de mémoire ou de thèse.

Faites parvenir votre demande complète (formulaire complété + les pièces justificatives) à l'adresse crdt@uqar.ca. Assurez-vous de recevoir un accusé de réception dans les deux à trois jours ouvrables suivant votre dépôt. L'accusé de réception ne vous donnera aucune indication sur la conformité de votre demande. Celle-ci sera évaluée par le jury lors du traitement de tous les dossiers en candidature. Un dossier incomplet ne sera pas évalué. Il est de la responsabilité de la personne candidatant à la bourse de s'assurer que tous les documents demandés sont présents.

À noter : Le CRDT sera fermé pour la période estivale du 12 juin au 31 août. Aucun accusé de réception ne sera envoyé durant cette période.

Les trois axes de la programmation scientifique du CRDT sont présentés ci-après.

Programmation scientifique

L'Axe Habiter s'intéresse aux manières d'habiter les territoires dans une acception du terme qui englobe l'ensemble des participations à la vie sociale d'individus, de ménages, de groupes, d'organisations, de communautés et de collectivités qui se font en relation en des lieux et avec des lieux significatifs. Ces manières d'habiter sont vécues, pratiquées et représentées dans des mobilités géographiques et sociales, des interactions et des communications, des coopérations, des concurrences, des alliances et des conflits faisant qu'elles sont rarement propres à un seul lieu ou territoire.

L'Axe Produire réunit des recherches centrées sur les manières de créer des richesses qui peuvent être privées ou publiques, domestiques, artisanales, manufacturières, de service, agricoles, etc. locales ou d'organisation d'activités plus dispersées. Ces productions sont pensées, organisées et pratiqués en relation avec des territoires, des lieux significatifs et des marchés sensibles aux crises et contraints par les engagements que les transitions imposent aux acteurs. Les manières de produire rencontrent sur les territoires des réactions à des risques, des effets et des problèmes sociaux et environnementaux.

L'Axe Gouverner assume qu'en contexte de crises et de transitions, les manières de gouverner sont à étudier en interaction avec le devenir des territoires et des activités à finalités citoyennes, sociales communautaires, économiques, environnementales et autres qui répondent aux situations critiques et participent aux changements. Il s'intéresse au concret des pratiques politiques au sens large se jouant en relation avec, dans et entre des lieux et des territoires.

Organisées autour de ces axes, les recherches menées au CRDT apportent des connaissances essentielles sur des enjeux hors des métropoles, et qui retiennent peu l'attention des autres centres de recherche.